INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEUR :

La Confrérie Iron Bacchus
Site Internet : http://labacchus.wix.com/labacchus
Facebook : La Bacchus

EPREUVE :

La Corrida est ouverte aux hommes et aux femmes nés en 2000 et avant, licenciés FFA ou non, qui se disputent selon la règlementation des manifestations hors-stade.
La course Enfants est ouverte aux enfants de 2001 à 2010.
(Accompagnement des parents toléré uniquement pour les plus petits).

DOSSARDS :

Remis à chaque coureur, doit être visible et apposé en totalité sur la poitrine sous peine de disqualification.

LOCALISATION :

Départ rue du Bois des Plantes
devant le gymnase d'Artannes sur Indre
Inscriptions en ligne sur :
http://labacchus.wix.com/labacchus
ou sur place le vendredi 28 Octobre jusqu'à 19h45.

CATEGORIES :

Cadet(te)s	1999 – 2000
Junior (e)s	1997 – 1998
Espoir(e)s	1994 – 1996
Senior (e)s	1977 – 1993
Vétéran(e)s 1	1967 – 1976
Vétéran(e)s 2	1957 – 1965
Vétéran(e)s 3	1947 – 1956
Vétéran(e)s 4	1946 et avant

INFORMATIONS et RESULTATS :

Consulter le site internet :
http://labacchus.wix.com/labacchus
ou Facebook : **La Bacchus**

DROIT A L'IMAGE :

En acceptant le présent règlement, les concurrents autorisent les organisateurs et la CDCHS37 à exploiter les images de la course sans que les concurrents puissent s'y opposer au titre de leur droit à l'image.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CORRIDA

Course ouverte aux personnes nées en 2000 et avant, fournir l'autorisation parentale pour les mineurs.
(16 ans révolus)

Départ : à 20h15, devant le gymnase

Arrivée : Dans la cour de l'école Jean Guehenno

Parcours : 3 boucles

Inscriptions : 8 €
en ligne sur http://labacchus.wix.com/labacchus
Inscription possible le jour de la course jusqu'à 19h45.
(+2 € le jour J)

ENFANTS 2009 à 2010 (CP et CE1)

Course ouverte aux enfants nées entre 2009 et 2010, fournir l'autorisation parentale.
Départ : à 19h00, devant le gymnase.
Arrivée : Devant le gymnase.
Parcours : 600 m
Inscription : Gratuite et sans classement.
en ligne sur http://labacchus.wix.com/labacchus
Inscription possible le jour de la course jusqu'à 18h45.

ENFANTS 2006 à 2008 (CE2 à CM2)

Course ouverte aux enfants nées entre 2006 et 2008, fournir l'autorisation parentale.
Départ : à 19h15, devant le gymnase.
Arrivée : Devant le gymnase.
Parcours : 1200 m
Inscription : Gratuite et sans classement.
en ligne sur http://labacchus.wix.com/labacchus
Inscription possible le jour de la course jusqu'à 19h00.

ENFANTS 2001 à 2005 (Collège)

Course ouverte aux enfants nées entre 2001 et 2005, fournir l'autorisation parentale.
Départ : à 19h30, devant le gymnase.
Arrivée : Devant le gymnase.
Parcours : 2000 m
Inscription : Gratuite et sans classement.
en ligne sur http://labacchus.wix.com/labacchus
Inscription possible le jour de la course jusqu'à 19h15.

Artannes La Bacchus HALLOWEEN

Corrida

Cadre réservé à l'organisation

Inscription CORRIDA - 28 Octobre 2016

Retourner le bulletin signé, le chèque (à l'ordre de CIB), le certificat médical ou la photocopie de la licence avant le 25/10/2016 à : La Confrérie Iron Bacchus 4, impasse de la petite louée 37260 ARTANNES / INDRE
ou inscription en ligne sur le site internet : http://labacchus.wix.com/labacchus

NOM : ---------- Prénom: ----------

Sexe
☐ Homme ☐ Femme

Adresse : ----------

Code Postal : ---------- Ville : ----------

Année Naissance : ----------

Téléphone : ---------- email : ----------

Club/Association/Entreprise : ----------

Licence FFA, FFTri, FFCO ou FFPM : fournir une photocopie de la licence

Numéro : _____

Autres fédérations ou non licencié : fournir un certificat médical de moins d'un an avec la mention **"Non contre indication à la course à pied en compétition "**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) ……autorise mon enfant ……..

A participer à la course "La Corrida Bacchus Enfants" et décharge l'organisation de toutes défaillances consécutives à l'état de santé de l'enfant.

Signature du père ou de la mère ou du tuteur légal : Date : ..... / ..... / 2016

Règlement de La Corrida

Article 1 : Circuit : 3 boucles de 2550 m
Article 2 : Départ : rue du Bois des Plantes devant le gymnase d'Artannes sur Indre à 20h15
Article 3 : Arrivée : dans la cour de l'école Jean Guehenno
Article 4 : Vestiaire, WC et douches : dans le gymnase
Article 5 : Inscriptions : par courrier à : La Confrérie Iron Bachchus 4, impasse de la petite louée 37260 ARTANNES/INDRE
Ou sur la page Facebook : La Bacchus ou sur le site Internet ; http://labacchus.wix.com/labacchus
Article 6 : Engagement avant le 25 octobre 2016 : 8€ (+ 2 € sur place le jour de la course).
Il est vivement conseillé de courir déguiser ou de respecter un code couleur (orange).
Récompense à l'arrivée au plus beau déguisement.
Article 7 : Certificat médical
La participation à l'épreuve est subordonnée à la présentation soit:
- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée (FSGT, UFOLEP, FSCF), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- d'une licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire
- d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie.
Les mineurs nés en 2000 et avant devront présenter une autorisation parentale (16 ans révolus).
Article 8 : Dossards : à partir de 18h00 au gymnase.
Article 9 : Accompagnateur : un véhicule officiel précèdera les coureurs.
Tous les autres véhicules seront interdits sur le parcours (circuit fermé).
Article 10 : Ravitaillement : Ravitaillement final.
Article 11 : Classement : par catégorie hommes et femmes.
Article 12 : Récompenses : à tous les arrivants.
Un lot aux trois premiers H. et F. de la course.
Un lot au meilleur déguisement (groupe et individuel)
Article 13 : Résultats : Dans le gymnase d'Artannes sur Indre ou sur la page Facebook : La Bacchus ou le site http://labacchus.wix.com/labacchus ou le site de la CDCHS37 : http://cdchs37.net
Article 14 : Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle accident pour tous les participants. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement.
Article 15 : Courses enfants : Gratuite et sans classement - Récompenses à tous les arrivants
Enfants nés en 2010 et 2009 : 600m : départ à 19h
Enfants nés en 2008, 2007 et 2006 : 1,200 km : départ à 19h15
Enfants nés en 2005, 2004, 2003 et 2001 : 2 km : départ à 19h30
Article 16 : Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre ou d'annuler la course à tout moment en cas d'intempéries, sans qu'aucun remboursement ne soit effectué aux participants.
Article 17 : Chaque concurrent participe aux compétitions sous sa propre et exclusive responsabilité. L'organisation, déclinant toutes responsabilités en cas d'accident dû à une déficience physique ou psychique, recommande à chaque cou reur de s'assurer auprès d'un médecin que son état de santé lui permet de courir cette distance sans risque. L'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ ou de mettre hors course tout concurrent en mauvaise condi tion apparente. Il décline toutes responsabilités en cas de vol ou perte d'objets déposés aux vestiaires ou aux autres endroits, pendant et en dehors de cette épreuve.
Article 18 : Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organi sation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.
Article 19 : Droit d'image : j'autorise expressément les organisateurs de la Corrida Bacchus ainsi que la CDCHS, leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaî tre ainsi que mes descendants, prises à l'occasion de ma participation à la corrida, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires de la Corrida Bacchus, le site internet de la CDCHS, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
Article 20 : Protection de la vie personnelle : Je demande expressément qu'il ne soit pas fait mention de mon nom (sauf dans les résultats de la corrida) sur les sites Internet de l'organisation ni sur ceux de ses éventuels prestataires et/ou partenaires. Il est de ma propre responsabilité de demander que cette mention ne figure pas, non plus, sur le site de la FFA (demande sur cil@athle.fr).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et déclare l'accepter sans aucune restriction.

NOM, PRENOM, SIGNATURE

Date : ..... / ..... / 2016